COMITE DEPARTEMENTAL D'EQUITATION DE PARIS

69, rue Laugier
75017 Paris
Tél / Fax : 01 42 12 03 43
e-mail : cde75@orange.fr

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2019

RAPPORT FINANCIER

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur, au nom de votre Comité, de vous présenter le rapport financier de l'exercice 2018-2019.

I - PRODUITS

Les produits se sont élevés à **23 530 €,** en forte hausse (+60,8%).

I-1-Subventions

- la subvention de la Ville de Paris, réduite à 1 800 € en 2018, a retrouvé en 2019 son niveau de 2017, soit 4 500 €,
- la subvention du Centre National du Développement Sportif (CNDS), maintenant instruite par la FFE et financée par l'Agence Nationale du Sport (ANS), a aussi été fortement réévaluée à 5 000 €, soit un doublement,
- l'aide de la FFE transitant par le CREIF (le « 1€ par licence) est en baisse à 9 864 € (-2,8%) en corrélation avec l'évolution du nombre de licences,

I-2-Produits financiers

Ils s'élèvent à 206 €.
Notre trésorerie s'élève à 139,7 K€ au 31 août 2019.

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

I-3-Produit exceptionnel
Nous avons enregistré cette année un produit exceptionnel de 3 960 €, correspondant à notre quote-part de la cession de l'ancienne loge du concierge par la co-propriété de la rue Laugier.

II - CHARGES

Elles sont quasi-stables à **18 698 €** contre **18 435 €** l'an dernier (+1,4%). Le fort accroissement des actions de soutien aux clubs (11 494€, +15,3%) a été compensé par une réduction des autres charges (7 204€, soit -52,5%)

II-1 - Actions de soutien

Elles se sont élevées au total à **11 494€** (7 448€ en 2018), en hausse de +54,3%.

II-1-1 Accueil des handicapés : **8 100€** distribués contre **4 503€** l'an passé
L'aide allouée aux groupements bénéficiaires se monte à 8 100€, financée à hauteur de 5 000€ par l'ANS et 3 100€ par le CDEP auxquels s'ajoutent une quote-part des frais du CDEP de 500 €, soit un coût total de 8 600€.

	2 019		2 018	
	En €	*En %*	En €	*En %*
+ Coût global de l'action	91 086	*100*	28 944	*100*
+Financements externes	20 168	*22,2*	8 261	*28*
+ Aide du CDE 75 (dont CNDS/ANS : 5 000 €)	**8 600**	**9,4**	**5 003**	*18*
+ Coût restant à charge des clubs	62 318	68,4	15 680	*54*

Cela étant, malgré le quasi-doublement de notre aide grâce au soutien de l'ANS et à nos ressources, la part relative du CDEP a baissé dans le financement de cette action, qui a connu un développement remarquable.
Ainsi, 6 clubs, contre 4 l'an dernier, ont bénéficié de notre soutien et plus de 700 personnes en situation de handicap ont pu être accueillies dans ces centres équestres.

II-1-2-Championnats (organisation, prix et récompenses) **: 3 394€** contre **2 945€** en 2018 (+15,2%)
Rappelons que l'année 2018 avait été négativement impactée par l'épidémie de grippe équine qui avait contraint à l'annulation de plusieurs championnats et du Trophée des enseignants.
Pour cette année, nous avons financé :
-championnats de Paris (coût limité du fait de lots non utilisés l'année dernière): **1 679€**
-trophée des enseignants (effort sur les récompenses) : **1 415€**
-circuits départementaux : afin d'accompagner les clubs à respecter le cahier des charges édicté par le Comité rendant obligatoire le chronométrage électronique dans les épreuves de CSO labellisées « circuits départementaux », le CDEP a financé ce dernier : **300€**.

II-2 - Fonctionnement/Communication : **5 682€** contre **7 941€** l'an dernier.
Soit une forte baisse de -28,4%, essentiellement due à une baisse des charges de co-propriété, des frais de réception et des honoraires.

II-3 - Amortissements : **1 472€** contre **2 971€** l'an dernier.
La réduction de ce poste trouve son origine dans l'absence d'investissement cette année et l'arrivée au terme de leur amortissement d'investissements plus anciens.

II-4 – Impôts sur les bénéfices
Cet impôt porte sur nos produits financiers. Il s'est élevé à **50€** contre **75€**.

III - RESULTAT

Avec des produits de **23 530€** et des charges de **18 698€**, le résultat de notre association s'établit à **+4 832€ que nous vous proposons d'affecter au report à nouveau.**

Christian Formagne
Vice président-Trésorier